

Affaire Borrel : pour la première fois, la justice retient l'hypothèse de l'homicide.

LEMONDE.FR avec AFP et Reuters | 20.06.07 | 08h16

L'institution judiciaire a franchi, mardi 19 juin au soir, un pas important dans l'affaire du juge Borrel, retrouvé mort en 1995 : officiellement, et pour la première fois, la justice retient la thèse d'un homicide et non plus celle du suicide. Quelques heures plus tôt, après avoir été reçue à l'Elysée par Nicolas Sarkozy, la veuve du juge Borrel s'était félicitée : *"L'Etat n'est pas contre la vérité."*

Dans un communiqué diffusé mardi soir, le procureur de la République, Jean-Claude Marin, affirme que *"si la thèse du suicide a pu un temps être privilégiée, les éléments recueillis notamment depuis 2002 militent en faveur d'un acte criminel"*.

"Les expertises anthropologiques, médico-légales et de police scientifique concluent à l'existence de lésions osseuses sur le crâne et sur l'avant-bras gauche, faites à l'aide d'un objet contondant, et à la découverte de deux produits inflammables de nature distincte versés sur le corps. Elles précisent que 'Bernard Borrel était couché sur le sol lorsque les liquides ont été répandus sur sa personne de manière aléatoire'", explique le procureur.

PAS DE COMMANDITAIRE IDENTIFIÉ

Dans ce communiqué, le magistrat précise qu'il répond à une demande de la juge d'instruction chargée de l'affaire et ne mentionne pas l'Elysée. Quelques heures auparavant, Elisabeth Borrel, reçue à l'Elysée pour la première fois depuis la mort de son mari, avait pourtant demandé au président que la justice s'exprime sur l'affaire. Le chef de l'Etat lui avait simplement assuré qu'il allait se renseigner sur le silence de l'institution.

Le procureur ne se prononce pas sur la piste d'un meurtre commandité par le pouvoir politique de Djibouti, hypothèse soutenue par M^{me} Borrel. *"En l'état, l'instruction vise à compléter ces éléments par des auditions et de nouvelles expertises afin, notamment, d'identifier les auteurs et de connaître leurs mobiles"*, conclut le communiqué.